



Document d'information Communal sur les Risques Majeurs

Edito



Qu'il soit d'origine climatique, technologique, sanitaire, industriel..., le risque fait partie de notre quotidien et il faut se préparer à toute éventualité pour protéger nos concitoyens.

En réponse à ce défi, la Municipalité, en lien avec les services de l'État, s'est dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde, une organisation destinée à faire face à des situations d'urgence. Procédures, bonnes pratiques, interlocuteurs privilégiés ..., ce guide est un support incontournable pour coordonner une gestion de crise.

Telle est la vocation de ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) que vous avez entre les mains et qui a aussi, pour objectif, de sensibiliser et d'informer chacun d'entre nous car la bienveillance et l'entraide sont mères de toutes les vertus.

Je vous invite donc à le lire et à le conserver précieusement. Vous y trouverez des conseils pratiques et utiles. Y figurent notamment les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde, pour adopter les bons réflexes, ainsi que des consignes de sécurité.

Mieux préparés, mieux informés, nous serons en mesure d'agir et d'aider nos proches plus efficacement face à une situation d'urgence. Parce que nous sommes tous acteurs de notre sécurité et de notre protection, sachons faire preuve de civisme.

Vous pouvez compter sur notre engagement !

Olivier GACQUERRE,
Maire de Béthune

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Olivier Gacquerre'.

➡ **Les risques à Béthune**

Béthune est exposée à différents risques majeurs, naturels comme industriels. Ce document, le DICRIM, présente ces risques en détaillant leurs caractéristiques ainsi que les gestes à adopter.

En connaissant mieux les risques et en se préparant, chacun pourra mieux se protéger.

➡ **Les risques météorologiques**

➡ **L'inondation**

➡ **Le risque de transport de matières dangereuses**

➡ **Le risque industriel**

➡ **Le risque de mouvement de terrain**

➡ **Le risque nucléaire**

➡ **Le risque radon**

➔ Les risques météorologiques

Les phénomènes météorologiques peuvent parfois entraîner des dangers pour la population qui doit faire preuve de vigilance. Toutes les communes sont potentiellement exposées aux risques météorologiques. Ces risques ont une intensité et une fréquence variables.



**VENT
VIOLENT**

ORAGES

GRAND FROID

CANICULE

NEIGE-VERGLAS

IL EXISTE 4 NIVEAUX DE VIGILANCE

VERT PAS DE VIGILANCE PARTICULIÈRE.

JAUNE SOYEZ ATTENTIFS.

ORANGE SOYEZ TRÈS VIGILANT.

Des phénomènes dangereux sont prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.

Infos utiles : vigicrues.gouv.fr

ROUGE UNE VIGILANCE ABSOLUE S'IMPOSE.

Des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus ; tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution de la situation et respectez impérativement les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics.

Infos utiles : **Météo France**

➔ L'inondation

Une inondation se produit lorsque l'eau envahit rapidement ou lentement une zone qui est normalement à sec. S'informer de la montée des eaux par radio : France Bleue ou vigicure.gouv.fr



1 ANTICIPER :

Mettre hors de l'eau les meubles et objets précieux
Identifier le disjoncteur électrique et le robinet d'arrêt du gaz. Aménager les entrées possibles d'eau : portes, soupirax, évents. Amariner les cuves

2 PENDANT :

Suivre l'évolution de la météo et de la prévision des crues ;
S'informer de la montée des eaux par radio : France Bleue ou auprès de la mairie ;
Se réfugier en un point haut préalablement repéré : étage, colline...
Ecouter la radio pour connaître les consignes à suivre ;
et de façon plus spécifique
Ne pas s'engager sur une route inondée (à pied ou en voiture) : lors des inondations du Sud Est des dix dernières années, plus du tiers des victimes étaient des automobilistes surpris par la crue. Ne pas encombrer les voies d'accès ou de secours.

3 APRES :

Informers les autorités de tout danger ;
Aérer ;
Désinfecter à l'eau de javel ;
Chauffer dès que possible ;
Ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche.



Ne pas s'engager sur une route inondée



S'informer de la montée des eaux



Mettre hors de l'eau les meubles et objets précieux



libérer les lignes pour les secours

➔ Le risque de transport de matières dangereuses

Le risque de transport de marchandises dangereuses (TMD) survient en cas d'accident lors du transport de ces marchandises par voie routière, ferroviaire, fluviale ou dans les canalisations. Il faut noter que le risque lié aux canalisations est un risque fixe, tandis que celui lié aux transports routiers, ferroviaires et fluviaux est mobile et soumis à une réglementation distincte.



LES MANIFESTATIONS DU RISQUE TMD SE RÉPARTISSENT EN TROIS CATÉGORIES :



EXPLOSIONS :

Rester attentif aux informations données par la ville via SMS alerte + radio (France Bleue)



INCENDIES :

Rester attentif aux informations données par la ville via SMS alerte + radio (France Bleue)



DÉGAGEMENT DE NUAGES TOXIQUES :

Rester attentif aux informations données par la ville via SMS alerte + radio (France Bleue)

Les conséquences du risque TMD peuvent se traduire par des risques pour la santé, une pollution des sols ou de l'eau, des conséquences économiques (fermeture d'entreprises, dommages aux infrastructures), et des impacts environnementaux (détérioration de la faune et de la flore, pollution des nappes phréatiques).

Cependant, en général, les conséquences d'un accident de TMD sont limitées dans l'espace en raison des quantités transportées. Les conséquences humaines varient de blessures légères au décès, les conséquences économiques peuvent entraîner des coûts élevés, tandis que les conséquences environnementales sont généralement restreintes aux zones directement touchées par l'accident.

➡ Le risque industriel

Un risque industriel majeur est un accident grave qui se produit dans une usine et qui a de graves conséquences pour les personnes, les habitants proches, les biens et l'environnement. Les usines à risque se divisent en deux groupes principaux : les usines chimiques qui font des produits comme des produits de nettoyage et des engrais, et les usines pétrochimiques qui produisent des choses à partir du pétrole comme l'essence. Ces usines ont des règles sur ce qu'elles peuvent utiliser ou stocker.



1 ANTICIPER :

- Bien connaître le signal national d'alerte pour le reconnaître le jour de la crise. Les sirènes émettent un signal composé de trois séquences d'une minute 41 secondes, séparées par un silence de cinq secondes. La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes. Le signal d'alerte et le signal de fin d'alerte peuvent être écoutés à l'adresse suivante : <http://www.hauts-de-france.gouv.fr/saip>

2 PENDANT :

- Si vous êtes témoin d'un accident, donner l'alerte : 18 (pompiers), 15 (SAMU), 17 (police), 112, en précisant si possible le lieu exact, la nature du sinistre (feu, fuite, nuage, explosion, etc.).
- Si un nuage toxique vient vers vous, s'éloigner selon un axe perpendiculaire au vent pour trouver un local où se confiner.
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école qui seront mis en sécurité.
- Se confiner.
- Ne pas téléphoner sauf si urgence vitale.



Ne pas aller chercher les enfants à l'école.



libérer les lignes pour les secours



Bien connaître le signal national d'alerte

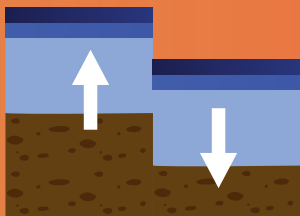


trouver un local où se confiner.

➔ Le risque de mouvements de terrain

Un séisme est mesuré par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets en un lieu donné).

L'intensité dépend du séisme et du lieu de mesure. Le foyer est la zone de rupture d'où partent les ondes. Elles influencent les effets en surface. L'échelle MSK mesure l'intensité. Le risque de la commune est de 2 soit faible



LE RISQUE DE MOUVEMENTS DE TERRAIN

Les phénomènes climatiques exceptionnels sont le principal facteur de déclenchement du phénomène de retrait-gonflement des sols argileux.

En effet, l'amplitude des variations de volume d'un sol argileux « gonflant » augmente avec l'importance de la variation de la teneur en eau du sol. Ainsi, la succession d'une période fortement arrosée et d'une période de déficit pluviométrique constitue un facteur de déclenchement majeur.

1 PENDANT :

Rester où l'on est :

- à l'intérieur : se mettre sous des meubles solides ; s'éloigner des fenêtres ;
- à l'extérieur : ne pas rester sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (cheminées, ponts, corniches, toitures, arbres...);
- en voiture : s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses.

2 APRÈS :

Après la première secousse, se méfier des répliques : il peut y avoir d'autres secousses importantes.

- Ne pas prendre les ascenseurs pour quitter un immeuble.
- Vérifier l'eau, l'électricité, le gaz : en cas de fuite de gaz ouvrir les fenêtres et les portes, se sauver et prévenir les autorités.
- S'éloigner des zones côtières, même longtemps après la fin des secousses, en raison d'éventuels tsunamis.
- Si l'on est bloqué sous des décombres, garder son calme et signaler



s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses.



libérer les lignes pour les secours



ne pas rester sous des fils électriques



ne pas rester sous ce qui peut s'effondrer

➔ Le risque nucléaire

Bien que la commune de Béthune ne soit pas directement incluse dans les plans d'intervention spécifiques, une disposition ORSEC* particulière peut être activée par le Préfet en cas d'incident majeur dans une installation nucléaire située à environ 100 km.



PRÉCONISATION :

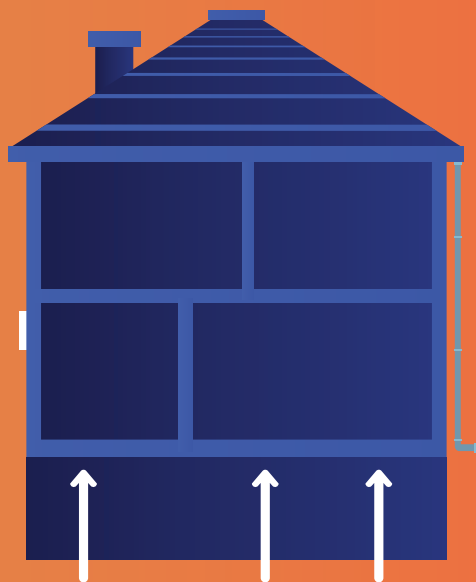
**RESTER ATTENTIFS AUX INFORMATIONS DONNÉES
PAR LA VILLE VIA LES ALERTES SMS + RADIO
FRÉQUENCE FRANCE BLEU**

*Le dispositif ORSEC est un plan d'urgence polyvalent français de gestion de crise. Il organise sous l'autorité du Préfet la mise en œuvre et la coordination des actions de toute personne publique et privée concourant à la protection générale des populations.

➔ Le risque radon

La radon est un gaz radioactif, invisible et inodore présent dans les sols. Le gaz peut pénétrer dans les bâtiments depuis le sous-sol et s'y accumuler. Les niveaux varient d'un bâtiment à l'autre en fonction de ses caractéristiques techniques.

**Béthune est située dans
une zone de potentiel
modéré (zone 1)**



PRÉCONISATION :

**AÉRATION DE
LA MAISON**

Numéros d'urgence

03 21 54 97 01 NUMÉRO À CONTACTER
EN CAS D'ALERTE

112 APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

18 POMPIERS

17 POLICE SECOURS

03 21 62 01 71 POLICE MUNICIPALE

15 SAMU

114 SECOURS POUR LES PERSONNES AYANT
DES DIFFICULTÉS À ENTENDRE OU PARLER

3237 PHARMACIE DE GARDE

0810 01 03 33 EDF /GDF

S'informer

94.7 MHZRADIO FRANCE BLEU NORD*

*FRANCE BLEU NORD la référence régionale sur les événements qui impactent la ville.

03 21 63 00 00 HÔTEL DE VILLE
www.bethune.fr

**03 21 01 63 10 CENTRE COMMUNALE
D'ACTION SOCIALE**

3250 MÉTÉOFRANCE (NUMÉRO PAYANT)
vigilance.meteofrance.com

vigicrues.gouv.fr VIGICRUES